

« Loi Blanquer » : pour comprendre ce qu'elle signifie véritablement ...



La liberté d'expression des enseignants en danger :

Volonté de sanctionner les enseignants s'ils critiquent leur institution (sur internet, dans les médias ...) lors des fermetures de classes ou s'ils dénoncent des violences scolaires.

Des étudiants utilisés pour remplacer les enseignants :

Des étudiants, dès leur 3ème année d'études, se verront confier des tâches allant jusqu'à l'enseignement. Ils vont remplacer les enseignants sans être formés au métier.

Chaque classe doit avoir un enseignant titulaire, formé, qualifié.

Un gouvernement qui privilégie le privé :

Malgré les annonces du gouvernement de privilégier le premier degré le nombre de place au concours diminue. En 2019, il y aura 1065 postes de moins qu'en 2018 (-9%). Dans le même temps, l'enseignement privé bénéficiera d'une hausse de 310 postes (+38%). Dans le Lot et Garonne sous couvert de la diminution des effectifs sur le territoire il manquera encore des professeurs remplaçants.

En abaissant l'âge de l'instruction obligatoire à 3 ans, les collectivités seront obligées de participer aux dépenses des maternelles privées sous contrat;
Autant d'argent pris sur le public qui assure mixité scolaire et sociale .

LA MOBILISATION DOIT ETRE AMPLIFIEE

POUR OBTENIR L'ABROGATION DE CETTE REFORME !

Rejoignez-nous jeudi 9 mai 2019 , à 10h, salle Picasso (Stadium) à Agen pour une assemblée générale et/ou place de la Préfecture à 11h pour le départ de la manifestation.

Venez en portant le deuil de la Fonction Publique (vêtement noir)

Des regroupements collèges-écoles annonçant la fin des écoles à taille humaine :

Ces « écoles » du socle réuniront en 1 seul établissement un collège et plusieurs écoles. Conséquences :

- Disparition des directeurs d'école, remplacés par un adjoint (du collège du secteur) en charge de plusieurs écoles.
- Fermetures de classes et disparition des petites écoles.

Classes surchargées en collège avec inclusion d'élèves présentant des difficultés majeures sans moyen supplémentaire ni aide spécialisée :

Une inclusion raisonnée implique le besoin en AESH, individuel et non mutualisé, des effectifs réduits, des moyens, des lieux adaptés et des personnels formés...

TOUJOURS MOINS DE LIBERTÉ PÉDAGOGIQUE ET DE MOYENS POUR FAIRE RÉUSSIR TOUS LES ÉLÈVES

Un lycée pro au rabais avec des diplômes dévalués :

Création d'une seconde de détermination qui retarde la professionnalisation ;

Diminution des heures de cours en atelier et dans certaines matières générales.;

Mixité des publics dans une même classe qui n'avantage ni les apprentis sous contrat, ni les élèves sous statut scolaire ;

Toujours moins de culture générale et technologique sous couvert de créer des heures de consolidation des acquis et d'accompagnement personnalisé;

Difficulté d'intégrer une classe de BTS

Regroupements de sections avec augmentation des effectifs dans les classes.

Toutes les dotations horaires pour la mise en place de la réforme ne sont pas respectées (chef d'œuvre - 3 H)

Un bac pro et un CAP définitivement dévalués dans le monde du travail pour « une main-d'œuvre » sous-qualifiée, sous-payée et surexploitée.

En lycée, une réforme qui accroît les inégalités et l'exclusion sociale :

- Suppression d'heures de cours et de postes de professeurs (En Aquitaine 69 postes du second degré supprimés alors que le ministère annonçait 50 créations)

- Nouveaux programmes imposés en urgence contre l'avis du Conseil Supérieur de l'Education

- Faux choix de combinaison de spécialités, car toutes les options ne pourront pas être enseignées dans tous les lycées, ni combinées entre elles. Les parents découvriront en juin les choix imposés à leurs enfants en fonction des moyens alloués

- Ajustement des enseignements par heures supplémentaires ou mise en place d'emplois précaires sur ses moyens provisoires

- Un bac local qui ne garantit pas l'accès aux études supérieures et dont les modalités ne sont pas encore finalisées

- Une sélection injuste et opaque via Parcours Sup dans la réalité le supérieur n'a pas changé de mode de sélection et déjà des écoles éditent des tableaux précisant les bonnes "options" à prendre.